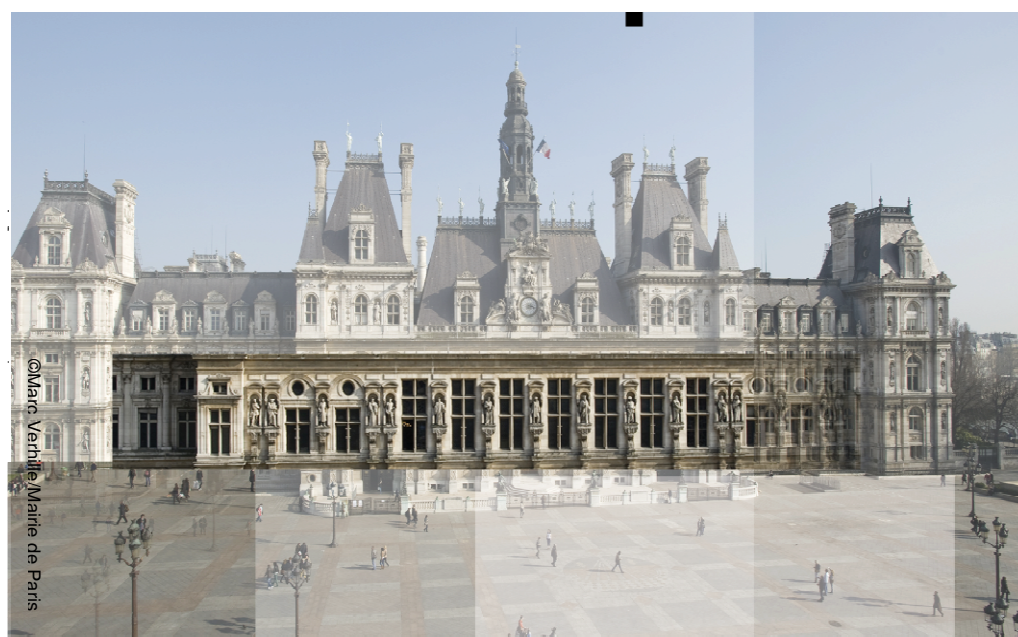


Conseil municipal et départemental



Séance du vendredi 6 octobre 2017

<http://www.paris.fr>

Jeudi 19 octobre 2017

Table des matières

Ouverture de la séance.....	3	Election des adjoints à la Maire de Paris. (Suite).....	13
2017 C 1 - Détermination du nombre d'adjoints.....	3	2017 DDCT 8 G - Décision relative au remplacement de postes vacants de vice-présidents de la Commission permanente. (Suite).....	14
2017 DDCT 8 G - Décision relative au remplacement de postes vacants de vice-présidents de la Commission permanente.....	3	Clôture de la séance.....	14
Election des adjoints à la Maire de Paris.....	11	Votes spécifiés.....	14
Suspension et reprise de la séance.....	13	Liste des membres présents.....	14

La séance est ouverte à neuf heures cinq minutes, sous la présidence de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, assistée de Mme Emmanuelle BECKER, M. Jean-François MARTINS, Mmes Marie-Laure HAREL et Fanny GAILLANNE, secrétaires de séance.

Ouverture de la séance.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, je vous propose de prendre place et je vous remercie d'être présents pour ce Conseil extraordinaire.

2017 C 1 - Détermination du nombre d'adjoints.

2017 DDCT 8 G - Décision relative au remplacement de postes vacants de vice-présidents de la Commission permanente.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, comme vient encore de le démontrer la participation des Parisiens au budget participatif, la démocratie à Paris n'est pas une langue morte, mais bien une langue vivante. Elle ne se réduit pas à une institution ou à une somme d'institutions figées dans le temps d'une mandature, mais bien à un organisme en constante adaptation à la société. Dans ces conditions, il est donc, bien sûr, normal que les élections sénatoriales qui viennent de se dérouler donnent lieu à un certain nombre d'ajustements dans l'Exécutif. Les élections des parlementaires de ma majorité, des sénateurs de ma majorité - Julien BARGETON, Bernard JOMIER, Rémi FÉRAUD, que je veux, ici, à nouveau, féliciter pour leur brillante élection - nous imposent de procéder à des changements au sein de l'Exécutif municipal.

Depuis trois ans, cette équipe, cette majorité issue des élections de 2014, et donc, du pacte qui nous lie aux Parisiens, cette équipe fidèle à ses engagements est là et a fait reculer la pollution de l'air qui menace notre santé, travaille pour permettre aux classes moyennes de se loger, pour renforcer le rayonnement et l'attractivité de notre ville.

Ces avancées ont pris racine et ont germé dans la société parisienne, et ce, depuis l'élection de mars 2014. Je veux, bien sûr, ici, remercier chaque conseiller de Paris qui, dans ma majorité, a pris part à cette équipe originale et singulière. Je veux plus particulièrement remercier les présidents de groupe de la majorité qui nous accompagnent depuis trois ans : les groupes Socialiste, Communiste, Écologiste, Radical. Je dirai, tous, humanistes. Je veux, bien sûr, remercier pour leur engagement attentif les présidents des groupes, leur engagement exigeant, comme il se doit, entre partenaires responsables et soucieux de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Je veux aussi remercier, bien sûr, les adjoints, les maires d'arrondissement qui accompagnent, mettent en œuvre cette politique municipale à des postes clés avec beaucoup de talent et, souvent, beaucoup d'abnégation. Je veux, bien sûr, remercier tous les membres de ma majorité pour les liens qui nous unissent, mais je veux dire aussi et à l'adresse, notamment, des groupes d'opposition, que les liens qui nous unissent vont au-delà du politique et au-delà de la majorité et de l'opposition.

Je pense qu'ensemble, nous pouvons être fiers, sur ces trois dernières années, d'avoir pu surmonter la pire des épreuves, celle des attentats. Nous l'avons fait dans l'unité. Je veux remercier l'ensemble des conseillers de Paris, majorité comme opposition. Cette épreuve nous marquera à jamais, mais nous l'avons surmontée.

Nous avons aussi, ensemble, majorité et opposition, emporté la plus belle des victoires, celle pour laquelle nous nous sommes tant mobilisés et qui va aussi nous entraîner dans une belle aventure pour les années qui viennent. Je veux, bien sûr, parler de la victoire aux Jeux olympiques et paralympiques, que je veux partager avec l'ensemble des conseillers de cette Assemblée et avec l'ensemble des groupes de cette Assemblée.

A mi-chemin de cette mandature, il est pour nous important de rester concentrés sur ce que nous avons à faire, à réaliser, mais aussi, bien sûr, à imaginer et à entreprendre, car cette équipe a toujours su être créative et innovante tout en étant fidèle à ses valeurs, et libre. C'est une équipe qui a su être solide et agile, notamment dans les épreuves, et je ne doute pas que nous saurons poursuivre dans cette voie. La proposition de l'Exécutif que je vous ferai vise cet objectif.

L'enjeu est clair. Il s'agit, dans un contexte de bouleversement politique, et donc, d'instabilité relative, puisque la vie de nos partis politiques, les partis les plus anciens, a été bouleversée. Nous n'allons pas nous le cacher. Celle des plus jeunes est aussi bouleversée ou en émergence.

Toujours est-il que nos institutions sont stables, mais la vie politique est aussi faite d'instabilité relative, dans ce paysage bouleversé où beaucoup de positionnements sont en train de changer, mais dans un contexte, aussi, d'incertitude budgétaire où, sans augmenter les impôts, dans ce contexte très particulier qui est le nôtre où nous allons aussi nous engager pour les Jeux olympiques et paralympiques, il va s'agir pour nous, dans ce contexte à la fois fait d'institutions stables mais aussi d'instabilité qu'il va nous falloir surmonter, il s'agit pour nous de rester fidèles au contrat que nous avons signé avec les Parisiens en 2014.

Cet engagement de 2014 est à la fois notre chemin, le seul chemin praticable pour celles et ceux qui se reconnaissent dans cette majorité, mais c'est aussi notre horizon. Il s'agira, comme nous l'avons fait lors des trois premières années, de poursuivre, de s'adapter, de réagir, d'inventer des solutions nouvelles, lorsqu'elles seront nécessaires, pour accompagner les Parisiens. Il s'agira d'améliorer notre qualité de vie et, bien sûr, de préparer l'avenir, l'avenir des Parisiens, l'avenir des petits Parisiens, en continuant à nous engager sur l'environnement, le logement, la solidarité, la culture, l'éducation. Ces enjeux, qui sont les enjeux et les défis de ce siècle, seront au cœur de cette équipe qui engagera la deuxième étape de cette mandature.

Forts de nos valeurs communes et de nos appartenances politiques singulières, nous aborderons les défis que nous avons à relever avec une richesse de ton et une liberté conformes à celles de cette société parisienne si active. Mes chers collègues, ce renouvellement de l'Exécutif est une étape importante pour concrétiser le mandat qui nous lie depuis 2014, et jusqu'en 2020, aux Parisiens. Je vous remercie.

Il y a, je crois, des demandes de parole.

Madame la Présidente du groupe les Républicains, vous avez la parole.

Mme Florence BERTHOUT, maire du 5e arrondissement. - Madame la Maire, je croyais que nous nous réunissions ce matin pour que vous puissiez tirer les conséquences des élections sénatoriales, si j'ai bien compris, et procéder à des ajustements internes de votre Exécutif, exercice, d'ailleurs, assez classique, et je découvre qu'en fait, vous prononcez un discours qui est un discours de mi-mandat, dont je perçois beaucoup d'autosatisfaction. Bon.

Mais avec les élus de mon groupe, vous le comprendrez, un groupe d'opposition, nous sommes animés par un esprit d'opposition vigilante. Vous avez fait allusion, tout à l'heure, à la langue morte. Eh bien, la démocratie ce n'est pas une langue morte. C'est une langue vivante. Nous l'exercerons, cette opposition, nous l'exercerons dans le respect évidemment des institutions. Mais nous aurons à cœur de défendre les droits et les intérêts des Parisiens. Surtout, un mot que je n'ai pas entendu ce matin, qui est celui de la liberté. Liberté de circuler, liberté de se loger, liberté d'être en bonne santé, je n'ai pas tout à fait la même lecture, Madame la Maire.

Pour autant, le renouvellement d'un Exécutif doit évidemment être fait d'une manière apaisée. Nous vous laisserons évidemment renouveler votre Exécutif. C'est cela aussi la démocratie. Je regrette deux choses, que le respect des engagements que vous aviez pris pendant la campagne, qui consistaient à dire que cet Exécutif ne devait pas excéder, si je vous ai bien lue et écoutée à l'époque, une vingtaine de personnes, soit dépassé aujourd'hui.

En tout cas, je félicite évidemment tous les sénateurs, majorité et opposition, et je souhaite, au-delà de nos divergences, que Paris réussisse, parce que nous sommes des républicains et des démocrates, merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - C'est moi qui vous remercie, Madame BERTHOUT.

Je pense que cette parole de l'opposition est importante. Nous vivons avec cet équilibre politique issu de 2014 et chacune et chacun ici, majorité ou opposition, doit être respecté dans le rôle qui est le sien.

Y a-t-il d'autres demandes de parole ?

Monsieur AZIÈRE, président du groupe UDI-MODEM, vous avez la parole.

M. Eric AZIÈRE. - Devant le projet de délibération qui va nous être proposé, je suppose, puisque pour l'instant nous n'avons rien en mains, qui vise si j'ai bien compris, si j'ai bien lu, à augmenter votre Exécutif d'un nombre d'adjoints conséquent, je me suis souvenu de vos engagements de campagne d'il y a exactement 3 ans, en mars 2014. Vous nous disiez à l'époque, je cite : " je me suis engagée à réduire le nombre d'adjoints et à aller vers une vingtaine d'adjoints. Je veux regrouper le nombre de directions et réduire le nombre d'adjoints".

Patatras !

Cette intention louable, cette promesse électorale, par nature éphémère, ne résiste pas au rééquilibrage de la majorité municipale que vous êtes dans l'obligation de nous faire subir aujourd'hui.

Je reconnais que l'équation politique devant vous à Paris n'est pas simple pour une maire de gauche. Il ne s'agit pas de tirer les conséquences des élections sénatoriales, mais surtout de tirer celles des élections présidentielles et législatives à Paris.

La vraie raison de ce Conseil ce matin, c'est cela. Le paysage politique quasi lunaire qui ressort des élections présidentielles et législatives, avec un ovni politique qui s'est posé au milieu de la mer, que l'on croyait être celle de la tranquillité, sans prévenir les partis politiques traditionnels, bouleverse les équilibres et les schémas stratégiques classiques.

En ce qui concerne votre majorité, nous sommes passés à Paris sur le plan électoral il y a 3 mois, de la gauche plurielle à la gauche plus rien. De la gauche plurielle aux élections municipales en 2014, à la gauche plus rien aux élections nationales en 2017.

Je comprends que c'est un vrai problème pour vous et ceci valait bien un Conseil de Paris extraordinaire.

Le nouvel Exécutif qui va nous être soumis est évidemment une tentative de réponse à la question de la disparition de votre socle électoral, qui vous est posée pour les prochaines élections municipales de la façon suivante : comment tenir ma gauche, dont le centre de gravité s'est sensiblement déplacé vers ses extrêmes, sans insulter la mutation sociale-démocrate évidente et impérative qui est la clé de la prochaine élection municipale à Paris ?

En effet, ce n'est pas simple. Mais en tout état de cause, votre réponse ce matin ne me semble pas avoir pris en compte l'importance des changements intervenus et les espoirs qui naissent dans Paris d'un nouvel équilibre politique.

C'est donc, ce matin, une nouvelle version renégociée aux petits oignons de votre ancienne majorité que vous nous présentez. Sincèrement, on est plus près, si j'ai bien lu, d'une prescription d'apothicaire rédigée dans une arrière-boutique poussiéreuse au trébuchet des intérêts, on va le voir, des groupes qui la composent, que d'un renouvellement vivifiant de votre équipe municipale et de son projet.

On distribue, comme on dit en Limousin, près de chez moi, les plaçous, il faut ici donner des gages nouveaux du cap à gauche au groupe communiste. Il faut compenser là, les pertes subies pour cause de transfuges chez les adjoints écologistes. Mais attention, il ne faut pas non plus déséquilibrer un groupe PS déjà fragilisé par une petite hémorragie en marche.

Enfin et surtout, il faut rendre insignifiante, inopérante ou inexistante, une nouvelle offre politique à Paris qui pourrait tout compromettre.

Pour compléter le tableau et finir la séquence, les quelques adjoints sortis du rang qui se sont mis en marche pour faire diversion rentrent dans le rang. La promenade est terminée, et ainsi, le périmètre de la majorité est bien gardé comme si rien n'avait changé.

Bon courage !

Nous devons renouveler un certain nombre d'adjoints. Nous devons remplacer M. l'adjoint aux finances, qui rejoint le groupe En Marche au Sénat, bon courage à son successeur. Il s'agit tout de même de remplacer le champion de la dette toutes catégories. N'est-on pas passé pendant le temps où il a été en charge de cette délégation, de 3,6 milliards d'euros de dette en 2014, à 5,7 milliards au 31 décembre 2017 ?

Il est un peu comme dans la série américaine, il est l'homme qui valait 2 milliards. 2 milliards de dette !

Il y aurait une véritable homonymie avec l'homme qui valait 3 milliards s'il était resté quelque temps de plus. Pour ceux qui connaissent le héros de cette série, Julien BARGETON est en quelque sorte le "Steve Austin" de la rive droite. Grâce à lui, nous avons connu une hausse de plus de 7 % des dépenses de fonctionnement, une augmentation de 126 millions d'euros des dépenses de personnel, plus de 10 % de hausse de la fiscalité directe, et plus de 20 % de la fiscalité indirecte, sans oublier le merveilleux tour de bonneteau financier annuel auquel il nous a habitué, qui fait disparaître sur un tapis de close-up en velours rouge, comme ses chaussettes, le trou endémique de 400 millions à chaque exercice budgétaire, en superposant les taxes et redevances et grâce au passe-passe génial des loyers capitalisés, qui est à l'adjoint aux finances ce que le double fond, le bien nommé, est au prestidigitateur.

D'ailleurs, si j'ai bien compris, cette créativité va bientôt être mise à contribution pour la création d'un nouveau groupe, synthèse et application de deux principes qu'il fallait oser marier : celui du renouvellement politique et de l'économie circulaire. Chapeau l'artiste !

Nous devons donc aussi remplacer M. l'adjoint chargé de la santé, du handicap et aux relations avec l'assistante publique, qui rejoint subrepticement, prudemment, le groupe Socialiste au Sénat, tiens, tiens, mais que nous ne regrettons pas d'avoir souvent soutenu.

C'est un élu avec lequel nous avons pu travailler et apporter nos propositions. Il a été un des adjoints avec lequel notre volonté d'opposition constructive a trouvé sa raison d'être et sa place dans ce Conseil. Qu'il en soit remercié et bonne chance à lui.

Enfin, bonne chance à Mme Alexandra CORDEBARD dans ses futures responsabilités comme maire du 10^e arrondissement.

Madame la Maire, vous aurez compris que nous voterons contre l'augmentation de votre Exécutif, qui n'est due qu'au renforcement d'un amalgame politique de circonstance, et que nous nous abstiendrons sur les nominations déjà décidées.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Vous êtes en forme ce matin, cher Eric AZIÈRE. Y a-t-il d'autres demandes de parole ? Non, pas à ce stade ?

Monsieur BONNET-OULALDJ, président du groupe Communiste - Front de Gauche, vous avez la parole.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Merci, Madame la Maire.

Il n'y a pas que l'opposition qui a le droit de s'exprimer. Nous nous retrouvons aujourd'hui pour réélire l'Exécutif suite aux élections législatives et sénatoriales. Bien sûr, quand on nomme des adjoints, ce sont des adjoints là pour mettre en œuvre le cap que nous avons fixé, et la confiance que nous leur accordons sera extrêmement liée au cap que nous avons fixé depuis 2014.

Je voudrais aussi rappeler, puisqu'il s'agit d'accorder la confiance, que suite aux dernières élections législatives, nous avons eu 43 % d'abstention au premier tour, soit 560.000 électeurs qui ne se sont pas déplacés, ce qui montre le climat de méfiance vis-à-vis de la politique en place actuellement.

La question de la confiance est extrêmement importante en ce moment. D'ailleurs, ce qui tue la confiance, c'est la trahison, lorsqu'on a du mal à croire en l'autre, quand les promesses ne sont pas tenues, quand il y a une contradiction entre les paroles et les actes.

Alors, pour nous ce qui est le plus important aujourd'hui, c'est de revenir à ce contrat de confiance, que nous avons eu devant les Parisiens en 2014, et de conforter les piliers qui fondent notre participation à cette majorité.

Le premier de ces piliers est bien sûr l'une des premières exigences des Parisiens : c'est de rester vivre à Paris et d'avoir un logement à Paris, de lutter contre la spéculation immobilière, donc de réaffirmer clairement que pour cela, nous devons produire du logement social, et notre rythme est de 7.000 logements sociaux par an.

Notre deuxième engagement est de garantir l'égalité de traitement des Parisiens en renforçant les services publics et en créant de nouveaux équipements publics municipaux dans la capitale, que ce soit des crèches, des centres de santé ou des équipements culturels et sportifs, notamment après l'obtention des Jeux Olympiques. Nous avons été exigeants et nous continuerons à être exigeants sur la production de ces équipements, notamment dans les quartiers populaires.

Le troisième de ces piliers fondamentaux est de faire de notre Ville une ville exemplaire en matière d'environnement, mais aussi exemplaire en matière d'égalité hommes/femmes, de lutte contre les violences faites aux femmes, de droit à disposer de son corps ou encore d'égalité professionnelle.

Nous réaffirmons notre refus à toute politique d'austérité qui viendrait s'opposer à ces engagements et nous continuerons à défendre les intérêts des Parisiens dans le débat que nous aurons face à l'Etat, notamment dans le débat sur la baisse des dotations, sur l'augmentation des péréquations, afin que les engagements envers les Parisiens soient réalisés.

Madame la Maire, depuis que le remaniement a été annoncé, nous avons été clairs. Nous avons réaffirmé notre attachement aux engagements pris devant les Parisiens et certains pensent que les élections présidentielles, législatives et sénatoriales sont une troisième mi-temps. Eh bien non, ce n'est pas la troisième mi-temps, d'autant plus lorsque l'on sait que la majorité des députés a été élue avec seulement 25 % des électeurs inscrits dans certaines circonscriptions du fait de l'abstention. D'ailleurs, dans les 17^e et 18^e circonscriptions, les députés ont été élus avec seulement 19 % des inscrits.

Nous sommes lucides. Deux visions de Paris s'affrontent. Certains veulent faire de Paris une ville pour les riches, tournée vers la finance internationale, les grandes banques et les actionnaires, et encourager l'"ubérisation" des activités. Nous avons été élus sur une autre conception de Paris, où tout un chacun peut vivre, travailler dans de bonnes conditions, qu'il soit ouvrier, employé, étudiant, enseignant, artisan ou cadre.

Ce remaniement, Madame la Maire, est l'occasion de réaffirmer notre volonté de faire de Paris une ville moins chère, une ville où l'on vit mieux, une ville pour toutes et tous. Le nouvel Exécutif devra faire face à un nouveau contexte politique. Les choix du Gouvernement d'Edouard PHILIPPE et du Président MACRON vont inéluctablement produire des nouveaux chocs d'une nature différente, sociaux et économiques. Alors, nous devons être soudés pour combattre les conséquences de ces chocs pour la population parisienne.

Si certains pensent compatible leur soutien au Gouvernement, qui va à l'encontre de la mise en œuvre de nos orientations municipales, c'est à eux d'assumer leurs contradictions et pas à nous. D'ailleurs, certains auront des choix clairs à prendre devant les Parisiens, ici même dans notre hémicycle, mais aussi sur les bancs de l'Assemblée ou du Sénat. Par exemple, le soutien à la pratique antidémocratique des ordonnances sur la loi Travail, la suppression des emplois aidés et ses conséquences pour les associations à Paris, l'annonce de la mort programmée du logement social et des attaques sur les bailleurs sociaux, la réforme de la fiscalité et de l'I.S.F., la fin de la taxe d'habitation, l'augmentation de la C.S.G., la mise sous tutelle des collectivités locales par le biais de la contractualisation et, enfin, le risque de disparition des départements et de leurs compétences ou encore la gestion de la crise des réfugiés.

Alors, Madame la Maire, si une poignée d'élus - je dis bien une petite poignée d'élus -, souhaitent soutenir et assumer pleinement la politique libérale du Gouvernement au Conseil de Paris en se constituant en groupe, c'est leur droit et leur problème. Si certains veulent casser l'image du président des riches en créant une fausse tendance de gauche pour élargir le cercle des "marcheurs", c'est leur droit et leur problème. Nous, notre devoir est de dire aux Parisiens que la politique que mène le Gouvernement est une politique de droite, libérale et donc incompatible avec la politique de gauche que nous menons à Paris.

Oui, il y a des lignes rouges que nous ne franchirons pas et notre groupe ne souhaite pas que la majorité se décentre vers la droite. Nous l'avons dit et nous le répétons, la majorité ne va pas des Communistes à En marche ! Nous serons toujours loyaux envers vous, Madame la Maire, et nous serons guidés par l'intérêt des Parisiens.

Nous n'avons pas demandé à renforcer notre place au sein de l'Exécutif, bien qu'on nous l'a proposé, car nous pensons que l'essentiel n'est pas là mais qu'il est de conforter les orientations et les moyens donnés aux adjoints issus de notre composante.

Ce vote de confiance est une première étape...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mais enfin, la liberté que vous réclamiez tout à l'heure, c'est aussi d'écouter et de laisser la liberté d'expression. Ecoutez ceux qui ne pensent pas comme vous. C'est cela, la richesse de Paris ! On me dit "bon courage". Moi, j'adore ce que je fais ici, vous savez, car justement, ce qui est beau dans Paris, c'est cette diversité et cette liberté de ton.

Terminez, Monsieur BONNET, car vous avez quand même dépassé votre temps de parole.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - J'ai terminé en disant que ce vote de confiance est pour nous une première étape et que nous aurons d'autres moments pour confirmer notre confiance à l'Exécutif. Un cap se traduit par un budget et, au moment du budget, nous réexprimerons notre confiance ou pas à l'Exécutif.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur BONNET.

Y a-t-il d'autres demandes de présidents de groupe ?

Monsieur DUBUS, vous avez la parole, pour le groupe PPC.

M. Jérôme DUBUS. - Merci, Madame la Maire.

En entendant votre discours tout à l'heure, j'ai cru que vous alliez annoncer votre départ. J'ai un peu rêvé, malheureusement ; je me réjouissais trop vite.

En effet, en réalité, vous nous avez confirmé les engagements que vous aviez pris dans votre majorité sur le contrat municipal de 2014. Or vous en avez fait un panégyrique et, malheureusement, la réalité est tout autre. Je vois que depuis 2014 un certain nombre de choses ne vont pas dans le bon sens.

Je parle de la mobilité, bien évidemment, je parle des questions budgétaires...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Ecoutez, c'est très, très important, la complexité de cette Assemblée. Ecoutez chacun, c'est très important.

Monsieur DUBUS, vous avez la parole, et rien que vous.

M. Jérôme DUBUS. - Voilà, merci.

Nous avons un record de 250.000 demandeurs de logement à Paris ; personne ne le dit mais il faut quand même le dire. On ne peut pas dire que la politique que vous avez menée aille dans le bon sens.

Nous, nous avons choisi d'être progressistes, constructifs et, si vous avancez dans les trois ans qui viennent sur une bonne pente et sur l'amélioration des points que je viens de relever, nous soutiendrons cette politique. Simplement, aujourd'hui, nous avons l'impression que vous continuez à appliquer un contrat municipal, voté en 2014, qui va dans le mauvais sens. J'ai entendu M. BONNET menacer tout à l'heure de je ne sais quelle recomposition de la majorité.

Monsieur BONNET, ce sont les Français qui ont voté, il y a 3 mois ! Ce sont les Français, ce sont les Parisiens qui ont choisi une nouvelle majorité ! Ce sont eux qui se sont exprimés, que vous le vouliez ou non. Il y a une nouvelle donne politique aujourd'hui ; elle n'est pas la même qu'avant mai 2017. Il faut en tenir compte. C'est un bouleversement majeur qui a eu lieu dans ce pays, et à Paris également ! Je rappelle qu'il y a aujourd'hui 14 députés de la majorité présidentielle qui ont été élus. Eric AZIÈRE a dit tout à l'heure qu'il n'y avait plus rien à gauche. Il a exagéré : c'est moins que rien ! Et à droite, c'est la même chose, mais personne ne veut s'en rendre compte aujourd'hui. A droite, on exclut, à gauche on fait mine de retrouver quelques couleurs parce qu'on a gagné quatre sénateurs à Paris, mais tout cela est dérisoire. C'est dérisoire ! Et vous n'en tenez pas compte. Vous êtes ravis sur le contrat municipal de 2014 et vous ne tenez pas compte des évolutions.

Moi, je crains qu'en 2020 ou en 2021, vous ne soyez pas en mesure d'aller chercher le drapeau olympique à Tokyo. Voilà, c'est ce qui va arriver ! Malheureusement, j'ai l'impression que vous êtes tenue par cette majorité de fer qui ne veut pas bouger, dont les Communistes évidemment qui ont voté et ont signé un contrat de fer avec vous et sur lequel vous ne voulez pas bouger.

J'ai cité un certain nombre de points sur lesquels vous pourriez évoluer. Si vous évoluez, nous vous soutiendrons ; si vous n'évoluez pas, nous ne vous soutiendrons pas.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je reconnais ma majorité municipale de 2014 et, ce qui me lie aux Parisiens, ce sont les engagements de 2014, et un des groupes qui soutient cette majorité, c'est notamment le groupe Socialiste et Apparentés.

Je donne la parole à M. Rémi FÉRAUD, son président.

M. Rémi FÉRAUD, maire du 10^e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Nous sommes à mi-mandat et vous nous proposez aujourd'hui un remaniement qui, finalement, est relativement limité. Je veux quand même saluer d'abord le travail qui a été accompli depuis trois ans et demi par cet Exécutif municipal, saluer nos collègues élus qui vont entrer dans cet Exécutif et, en particulier, ceux qui appartiennent au groupe Socialiste et Apparentés, mais je veux aussi, très sincèrement, au-delà de la politique politicienne qu'on a parfois entendue ce matin, remercier et saluer le travail de Julien BARGETON, d'Alexandra CORDEBARD et de Bernard JOMIER au service des Parisiens.

Je veux ensuite dire à plusieurs orateurs de la majorité ou de l'opposition d'ailleurs, que si nous voulons réussir ensemble l'intégralité du mandat, il faut que nous acceptions de respecter les identités politiques parfois évolutives de chacun d'entre nous et parfois de nos groupes sur un plan national, et, parallèlement, être extrêmement vigilants sur le respect des engagements que nous avons pris en 2014 devant les Parisiens, engagements qui nous réunissent.

Et je crois que le meilleur gage de ce respect des engagements jusqu'en 2020, c'est que nous les avons respectés de 2014 à 2017 ensemble et que, lorsque nous avons dû faire face à des situations exceptionnelles, nous l'avons également fait ensemble. Donc, nous allons continuer avec une équipe soudée dans une majorité qui est diverse, qui ne doit pas se rétrécir, qui ne doit pas se désolidariser de la feuille de route que nous avons ensemble, qui ne doit ni se recentrer ni se décentrer, mais qui doit rester mobilisée autour de la Maire de Paris pour mettre en œuvre nos engagements. Et nos engagements, ils ont été répétés ce matin pour le logement, les engagements pour

la lutte contre la pollution. Et, pour nous, il n'y a pas un signe égal entre liberté et voiture. Pour nous, la liberté, ce n'est pas seulement celle de polluer, c'est aussi celle de respirer.

J'ai trouvé cela, d'ailleurs, incroyable, Madame BERTHOUT, que vous puissiez en être encore là. Pour nous, notre feuille de route, c'est évidemment l'attractivité de Paris et la préparation de l'accueil des Jeux olympiques.

Alors, Exécutif resserré. Il s'élargit un peu. Enfin, il reste quand même resserré. Il reste plus resserré que tous les Exécutifs précédents, plus resserré que les Exécutifs qu'avait Bertrand DELANOË auparavant et qui étaient aussi efficaces, et beaucoup plus resserré que tous les Exécutifs auxquels certains d'entre vous ont pu participer. Je crois que Jean TIBERI avait 38 adjoints. Jacques CHIRAC n'en a jamais eu moins de 30. Donc, Anne HIDALGO reste bien la Maire de Paris qui nous a proposé les Exécutifs les plus resserrés et je trouve que le nombre reste particulièrement raisonnable.

Ensuite, il y a du travail...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mais, enfin, écoutez. Ça va ! Vous vous privez d'arguments. Enfin, moi, j'écoute toujours ce que disent mes opposants parce que, souvent, dans leurs arguments, il y a les éléments pour que je puisse mieux, entre guillemets, les "combattre démocratiquement".

Ecoutez ! Je vous assure, c'est respectueux et cela permet au moins de savoir ce que chacun pense. D'ailleurs, vous savez - je redonne la parole dans un instant à Rémi FÉRAUD - mais, ce qui est assez amusant, on parle des recompositions, de l'évolution, des bouleversements. Enfin, dans les lignes de partage, cela ne bouge pas beaucoup.

Mais continuez, Monsieur Rémi FÉRAUD.

M. Rémi FÉRAUD, maire du 10^e arrondissement. - Donc, au cas où vous ne m'auriez pas entendu et pour que vous vous en souveniez, pour ceux d'entre vous, Mesdames, Messieurs, chers collègues de l'opposition, qui avez appartenu à un Exécutif municipal parisien, ces Exécutifs municipaux n'ont jamais compté moins de 30 adjoints, et ils en comptaient souvent une quarantaine, et l'Exécutif en compte beaucoup moins aujourd'hui. Il reste resserré. Et nous devons être attentifs aussi à l'ensemble du travail à accomplir.

Les élus, ce sont aussi des représentants de la Ville de Paris auprès des Parisiens et il faut être attentif à ce que l'ensemble des champs de compétences et de nos priorités municipales soient bien couverts, là aussi, par des élus dont je sais qu'ils travaillent tous avec dévouement et qu'ils y consacrent beaucoup de temps. Je veux le saluer. Ne faisons pas trop de démagogie sur ce point.

Donc, bien sûr, nous voterons favorablement ce nouvel Exécutif et nous continuerons jusqu'en 2020 à respecter la feuille de route sur laquelle nous avons été élus et à le faire ensemble dans le cadre de la majorité élue en 2014.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le dernier orateur parmi les présidents de groupe : Monsieur BELLIARD, pour le groupe Ecologiste de Paris.

M. David BELLIARD. - Madame la Maire, mes chers collègues, merci de me donner la parole.

Ce nouvel Exécutif est pour nous l'occasion d'affirmer notre volonté d'engager ce qu'on pourrait appeler "un acte II" de notre mandature. Nous avons marqué, pendant les trois premières années de notre mandat, une volonté affirmée de transformer notre ville et de l'engager résolument vers une capitale accueillante et résiliente, répondant aux enjeux des inégalités sociales et des dérèglements climatiques.

De nombreuses réalisations ont été engagées pour répondre à ces enjeux multiples que nous rencontrons. Il y a eu, entre autres choses, bien entendu, les berges de Seine qui ont été rendues aux piétons. Nous avons engagé un plan de lutte contre la pollution de l'air, ambitieux, et même l'un des plus ambitieux pour une ville de cette importance.

Nous avons lancé les états généraux de l'économie circulaire, modifiant ainsi de manière définitive le paradigme d'une économie fondée sur la destruction des ressources et l'accumulation des déchets. Nous avons engagé un travail majeur sur l'amélioration de la qualité de l'eau, sur l'objectif de 100 % d'électricité durable en ville, investi plusieurs millions d'euros pour la transition énergétique des bâtiments, lancé un plan de santé environnementale, ou encore, initié pour la première fois une mission sur la condition animale. Là aussi, première innovation pour une ville de cette importance.

Sans compter - et permettez-moi de le dire ici puisque j'ai la parole, puisqu'elle correspond à une de nos grandes fiertés de ce mandat, même si, évidemment, ces actions peuvent toujours être améliorées, bien entendu - que nous avons cherché et réussi, du moins partiellement, à répondre aux enjeux de la crise de l'accueil des migrants et des réfugiés que nous connaissons depuis le début de ce mandat.

Et ces réalisations, si elles ont été permises, ont été menées sur la base d'une clarté politique matérialisée par le contrat de mandature que nous avons conclu en 2014 entre nos formations politiques : les écologistes, les communistes, le parti radical de gauche et, enfin, le parti socialiste. Cet accord de mandature a été et devra, pour nous, continuer à être notre feuille de route pour la suite. Il est notamment synonyme du contrat que nous avons avec les Parisiennes et les Parisiens qui nous ont élus sur cette base. Elle est aussi un guide de nos relations à la fois avec l'opposition, mais aussi à l'intérieur de la majorité. Elle est gage des valeurs d'efficacité de l'action...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Attendez un instant, David.

Vraiment, je demande à l'opposition de respecter la parole des groupes. Après, il y a des positionnements que vous ne comprendrez pas si vous n'écoutez pas.

Monsieur BELLIARD, poursuivez.

M. David BELLIARD. - Merci, Madame la Maire.

C'est surtout, je crois, ce qu'il faut retenir et ce qu'il faudra continuer à construire pour la suite.

Alors, acte II, maintenant, de notre action municipale. Les enjeux sont encore, évidemment, nombreux pour construire une ville qui s'adresse à toutes et à tous, et en particulier dans un contexte politique national inquiétant, et le renforcement d'une politique qui, on le voit chaque jour, favorise d'abord les plus riches de nos concitoyennes et concitoyens. Alors, nous avons, pour cela, besoin d'une équipe renforcée à la fois en termes de compétences et d'expérience, et d'une équipe renouvelée reprenant l'ensemble des diversités et sensibilités politiques de notre majorité, et d'investir plus fortement encore certains points de notre action municipale, notamment la santé, en termes de santé environnementale et de lutte contre le sida dans la continuité de ce qui a été fait, l'autonomie pour les personnes âgées et, enfin, la lutte contre la pollution de l'air et l'environnement.

J'ai confiance en la capacité de ce nouvel Exécutif de travailler et de donner une nouvelle impulsion à notre action sur la base, une fois encore, de notre contrat de 2014, qui, à l'aune des conséquences de la pollution sur la santé de nos concitoyennes et concitoyens, reste plus que jamais d'actualité. Nous aurons, je le sais, des débats, en particulier sur les modalités de gestion des Jeux olympiques, mais je nous fais confiance sur la suite pour parvenir à tenir nos objectifs.

Nous voterons donc, bien évidemment, pour ce nouvel Exécutif. Et je tenais, avant de terminer, à remercier les adjointes et adjoints en place qui vont quitter cet Exécutif et celles et ceux qui, évidemment, restent pour leur travail, et à féliciter celles et ceux qui le rejoignent aujourd'hui.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur BELLIARD. Merci.

Je précise, avant de procéder au vote des projets de délibération, qu'il y aura, donc, un compte rendu de mandat qui va s'opérer dans les différents arrondissements pendant toute la semaine qui vient, et que le 14, samedi 14 dans l'après-midi, l'ensemble des Parisiens seront invités à venir participer au compte rendu de mandat qui nous permettra, toute l'équipe municipale rassemblée, de présenter le bilan d'étape, mais aussi bien sûr les perspectives.

Je souhaitais que cet exercice puisse être fait en transparence avec les Parisiens, après aussi avoir redéfini notre Exécutif et pouvoir présenter l'ensemble de l'équipe qui, sur la deuxième étape de cette mandature, cet acte 2, permettra d'être en lien, en réponse aux besoins des Parisiens.

Mes chers collègues, je vous propose à présent de modifier le nombre de postes d'adjoints et de porter ce nombre de 21 à 27.

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération C 1.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2017, C 1).

Mes chers collègues, M. BARGETON et M. JOMIER élus sénateurs, je les félicite à nouveau, m'ayant fait part de leur démission, je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DDCT 8 G qui vise à décider de leur remplacement comme membre et vice-président à la Commission permanente.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2017, DDCT 8 G).

Pour pouvoir procéder tout à l'heure à l'élection des deux nouveaux vice-présidents, la liste des candidats que je vous propose : M. Patrick BLOCHE et Mme Anne SOUYRIS est affichée derrière la tribune à 9 heures 40.

Les autres vice-présidents et membres restant inchangés.

La réglementation prévoit que cette élection peut être acquise par consensus si dans un délai d'une heure aucune autre candidature n'a été déposée.

Conformément aux dispositions légales, si elle recueille l'assentiment de tous, cette élection prendra effet dès que je vous en donnerai lecture et nous n'aurons pas à voter.

À défaut, sur ces candidatures, conformément à la réglementation en vigueur, nous devons procéder à un vote au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, pour la constitution globale de la commission permanente.

Voilà, mes chers collègues, la procédure légale qui sous-tend cette élection.

Les noms sont affichés derrière la tribune. Si d'ici une heure, il n'y a pas d'autres noms proposés, nous pourrions entériner ces candidatures. Dans l'attente, je vous propose maintenant de passer au vote à bulletins secrets pour l'élection de mes adjoints.

Election des adjoints à la Maire de Paris.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous allons tout d'abord procéder au remplacement de trois adjoints démissionnaires :

Mme CORDEBARD, je n'ai pas parlé d'elle, mais je veux la saluer et la remercier pour le travail exceptionnel qu'elle a fait sur le secteur de l'éducation et des affaires scolaires. Je veux vraiment lui dire un immense merci. Je pense que la communauté éducative parisienne sait ce qu'elle lui doit. Et moi, je le sais en tous les cas. Merci, chère Alexandra.

Je veux bien sûr parmi les adjoints démissionnaires citer à nouveau M. BARGETON et M. JOMIER, que je félicite aussi pour leur travail d'adjoints à mes côtés. Je peux vous dire que j'ai toujours pu bénéficier et de votre loyauté et de votre compétence, et je veux vraiment vous dire merci pour cette aventure des trois premières années de notre mandature, qui ont été des moments vraiment intenses durant lesquels nous avons pu aussi développer, au-delà des liens politiques, une réelle amitié.

Et donc, à présent, et au-delà de ces trois démissions, je veux vous proposer de procéder à l'élection de 9 nouveaux adjoints.

En conséquence, je propose à vos suffrages :

M. Patrick BLOCHE.

Les compétences, les délégations ne relèvent pas du projet de délibération, mais je veux bien sûr en toute transparence vous dire de quoi seront chargés chacun des adjoints qui rentrent dans l'Exécutif.

M. Patrick BLOCHE s'occupera de l'éducation, de la petite enfance et des familles.

Je propose que l'on applaudisse après le vote.

Mme Galla BRIDIER, dont la mission sera de s'occuper des seniors et de l'autonomie.

M. Jean-Bernard BROS, qui lui aura pour mission les sociétés d'économie mixte et les sociétés publiques locales.

Mme Afaf GABELOTAUD portera la politique de l'emploi, sujet important sur lequel je veux donner non seulement plus de visibilité, mais marquer aussi l'intérêt de notre équipe vis-à-vis d'un des problèmes que rencontrent massivement les Parisiens.

M. Christophe GIRARD, je suis très heureuse, homme de dialogue, homme plein de ressources et de qualités, qui s'occupera des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité des services publics. Vous l'aurez compris, en remplacement d'Emmanuel GRÉGOIRE, lequel je vous le dis, ce n'est pas soumis au vote, puisque cela relève de la capacité que j'ai en tant que Maire de décider des attributions, Emmanuel GRÉGOIRE qui s'occupera notamment du portefeuille laissé vacant par Julien BARGETON, c'est-à-dire les finances.

M. Frédéric HOCQUARD, qui prend cette délégation que nous transformons en délégation sur la vie nocturne et l'économie culturelle. Je veux le remercier du travail qu'il a fait comme conseiller délégué auprès de Bruno JULLIARD et de cette mission dont il s'est acquitté sur la vie nocturne, qui nous a permis de passer du statut de la ville qui ne savait pas appréhender sa nuit, à la ville qui sert d'exemple dans les politiques temporelles et notamment pour ce qui concerne la nuit. Oui, référence internationale et cela deviendra une délégation.

Je veux d'ailleurs, puisqu'il y a aussi l'économie culturelle, remercier et saluer Laurence GOLDGRAB, qui en tant que conseillère déléguée précédemment auprès de Bruno JULLIARD assurait notamment cette mission auprès des industries culturelles, de l'économie culturelle.

Mme Véronique LEVIEUX, qui va prendre en charge la délégation du patrimoine, mission très importante là aussi, mission qui était assurée dans la très grande délégation de Bruno JULLIARD. Je veux le remercier aussi d'avoir souhaité qu'il y ait aussi une visibilité, et une délégation à part entière sur cette question du patrimoine.

M. Nicolas NORDMAN, qui prendra aussi une délégation sur laquelle nous avons voulu collectivement donner plus de visibilité par rapport à l'action que nous voulons conduire et notamment, je le dis ici, en rapport avec le projet des Jeux Olympiques et paralympiques. Il s'agit de la délégation des personnes en situation de handicap et de l'accessibilité que portera Nicolas NORDMAN, mission assurée jusque-là par Bernard JOMIER, là aussi avec énormément d'attention, d'énergie et de travail. Mais je pense, et Bernard lui-même en conviendra, qu'une délégation à part entière était nécessaire, surtout dans cette étape importante que nous allons aborder.

Enfin, Mme Anne SOUYRIS, qui vient renforcer l'Exécutif sur les questions de santé et de relations avec l'A.P.-H.P., en remplacement de la mission principale qu'assurait Bernard JOMIER. Je me réjouis qu'Anne SOUYRIS, du groupe Ecologiste de Paris, renforce cette équipe.

Je vous rappelle que cette élection va se faire par scrutin de liste à la majorité absolue, selon les règles de parité et que le vote est bien sûr à bulletin secret. Je vous ai informé des évolutions, notamment concernant des adjoints et notamment Emmanuel GRÉGOIRE, qui prendra le budget, le financement et la transformation des politiques publiques.

Mais je vous informe aussi - cela ne relève pas du vote de notre Assemblée - que de nouveaux conseillers délégués vont être nommés : Mme Sandrine CHARNOZ sera conseiller délégué petite enfance auprès de Patrick BLOCHE, Mme Léa FILOCHE sur la solidarité auprès de Dominique VERSINI et Mme Aurélie SOLANS sera conseiller délégué auprès de Célia BLAUDEL sur l'environnement.

Nous avons maintenant procéder à l'élection des nouveaux adjoints. J'appelle les 4 plus jeunes d'entre nous, qui sont toujours les 4 plus jeunes d'entre nous.

Madame la Présidente du groupe LR, si je regarde les délégations que vous donnez dans vos mairies d'arrondissement, il y a certaines mairies d'arrondissement où tous les conseillers sont conseillers délégués. Je ne vais pas citer les noms ici mais ils se reconnaîtront.

J'appelle ici M. Alexandre VESPERINI, Mmes Fanny GAILLANNE, Anne-Charlotte BUFFETEAU et Marie-Laure HAREL, les 4 plus jeunes qui sont au bureau. Où sont-ils ? Je vous demande de descendre et de venir rejoindre les fonctionnaires de séance qui vont vous permettre d'assurer la fonction qui est la vôtre.

Je propose à chacune et à chacun, dans le calme, à ceux qui veulent sortir parce qu'ils ne prennent pas part au vote, de le faire maintenant pour que le scrutin puisse se dérouler dans le calme. Ceux qui sortent de la séance le font rapidement, s'il vous plaît... Je vous souhaite une bonne journée.

Je vous demande d'aller un peu plus vite, s'il vous plaît, car il y a un vote. Si vous avez besoin de sortir, vous sortez et les opérations se déroulent.

Nous commençons. Est-ce que le Bureau est constitué ? Est-ce que les 4... Il en manque 2. Qui sont les 2 autres plus jeunes de l'Assemblée ? Célia et Jean-François MARTINS, vous êtes appelés à venir compléter le Bureau. Le Bureau étant constitué, ceux qui ne votent pas...

On vous remplace, Monsieur VESPERINI, il n'y a pas de problème.

Nous avons un Bureau constitué de 4 scrutateurs. Le scrutin est ouvert et nous allons procéder au scrutin secret par appel nominal. Je rappelle que la validité du vote suppose que nous passions les uns et les autres par la case isoloir et, ensuite, par un vote qui doit rester secret. Nous avons fait jurisprudence il y a de cela quelques mois. Pas nous, d'autres ici. Je vous propose donc de respecter le cadre de la loi et de la jurisprudence.

M. François GUICHARD va appeler nominativement chacun des conseillers.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote par appel nominal).

Pouvez-vous faire un peu de place aux votants et ne pas vous agglutiner vers l'urne. Demandez-leur de se déplacer un peu. Il n'y a pas de fluidité. Je ne crains pas qu'on bourre les urnes, néanmoins, il n'y a pas de fluidité pour aller voter.

Mes chers collègues, tout le monde a voté ? Il n'y a pas de retardataires.

Je déclare donc le scrutin clos.

Je vous propose une suspension de séance pendant le dépouillement.

Je demande au Bureau et à l'Administration de poser la table permettant le dépouillement. Je vous propose de sortir de l'hémicycle pendant la suspension de séance, ce sera plus tranquille pour le dépouillement. Nous nous retrouvons à 10 heures 55, normalement, pour la reprise de la séance, si le dépouillement est terminé à 10 heures 55.

(Il est procédé au dépouillement).

La séance est suspendue.

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à dix heures trente-cinq minutes, est reprise à dix heures cinquante-cinq minutes, sous la présidence de Mme la Maire de Paris).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, nous reprenons la séance.

Election des adjoints à la Maire de Paris. (Suite).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je vais vous livrer le résultat du vote sur cette élection d'adjoints et d'adjointes à la Maire de Paris. Nous avons :

Nombre d'inscrits : 163.

Nombre de votants : 106.

Bulletins blancs : 20.

Bulletins nuls : 4.

Suffrages exprimés : 82.

Majorité absolue : 41.

La liste présentée a obtenu 82 voix et est donc adoptée.

Sont donc élus adjoints :

- M. Patrick BLOCHE ;
- Mme Galla BRIDIER ;
- M. Jean-Bernard BROS ;
- Mme Afaf GABELOTAUD ;
- M. Christophe GIRARD ;
- M. Frédéric HOCQUARD ;
- Mme Véronique LEVIEUX ;
- M. Nicolas NORDMAN ;
- Mme Anne SOUYRIS.

Je vous invite à les féliciter, comme je le fais à présent !

2017 DDCT 8 G - Décision relative au remplacement de postes vacants de vice-présidents de la Commission permanente. (Suite).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Le délai d'une heure étant écoulé en ce qui concerne l'élection des vice-présidents de la Commission permanente, vous vous êtes, mes chers collègues, prononcés favorablement.

Les noms des candidats pour compléter la Commission permanente qui avait été affichés derrière la tribune, dans le respect des règles, étaient Patrick BLOCHE et Anne SOUYRIS. Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, cette élection est acquise et je félicite les nouveaux vice-présidents.

Clôture de la séance.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, notre séance est donc terminée. Félicitations, au boulot ! Et merci à tous les groupes, y compris groupes d'opposition qui, avec cette belle courtoisie républicaine qui vous honore, cher Eric AZIÈRE, sont restés jusqu'au bout de cette séance. Merci infiniment.

La séance est levée.

Et les non-inscrits qui sont restés jusqu'au bout, notamment Dominique TIBERI, que je veux saluer aussi pour sa courtoisie républicaine.

(La séance est levée le vendredi 6 octobre 2017 à 11 heures).

Votes spécifiés.

Le groupe UDI-MODEM vote contre le projet de délibération C1 et s'abstient sur le projet de délibération DDCT 8 G.

Liste des membres présents.

M. Pierre AIDENBAUM, M. Jean-Noël AQUA, M. David ASSOULINE, M. Pierre AURIACOMBE, M. Eric AZIÈRE, Mme Marinette BACHE, Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, M. Julien BARGETON, M. Jacques BAUDRIER, Mme Emmanuelle BECKER, M. Hervé BÉGUÉ, M. David BELLARD, Mme Yamina BENGUIGUI, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Mme Célia BLAUDEL, Mme Gypsie BLOCH, M. Patrick BLOCHE, Mme Julie BOILLLOT, M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, M. Jacques BOUTAULT, Mme Claudine BOUYGUES, Mme Galla BRIDIER, M. Jean-Bernard BROS, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSSEL, Mme Anne-Charlotte BUFFETEAU, Mme Delphine BURKLI, Mme Frédérique CALANDRA, M. Stéphane CAPLIEZ, Mme Sylvie CEYRAC, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Pierre CHARON, M. Pascal CHERKI, M. Yves CONTASSOT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Daniel-Georges COURTOIS, M. François-David CRAVENNE, M. Claude DARGENT, Mme Virginie DASPET, Mme Emmanuelle

DAUVERGNE, M. Bernard DEBRÉ, Mme Leïla DIRI, M. Jérôme DUBUS, M. Philippe DUCLOUX, Mme Catherine DUMAS, Mme Myriam EL KHOMRI, Mme Agnès EVREN, Mme Nathalie FANFANT, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Pierre GABORIAU, Mme Fanny GAILLANNE, Mme Edith GALLOIS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Jacques GIANNESINI, Mme Danièle GIAZZI, M. Christophe GIRARD, M. Jérôme GLEIZES, M. Claude GOASGUEN, Mme Laurence GOLDGRAB, M. Philippe GOUJON, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Antoinette GUHL, M. Didier GUILLOT, Mme Marie-Laure HAREL, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. Eric HÉLARD, Mme Anne HIDALGO, M. Frédéric HOCQUARD, M. Thierry HODENT, M. Christian HONORÉ, Mme Ann-Katrin JÉGO, Mme Halima JEMNI, Mme Olga JOHNSON, M. Bernard JOMIER, M. Pascal JULIEN, M. Bruno JULLIARD, M. Patrick KLUGMAN, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Mme Brigitte KUSTER, Mme Marie-Pierre de LA GONTRIE, M. Jean-François LAMOUR, Mme Anne-Christine LANG, M. Thomas LAURET, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, Mme Catherine LECUYER, M. Franck LEFEVRE, M. Jean-François LEGARET, M. Jean-Marie LE GUEN, M. Eric LEJOINDRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, Mme Annick LEPETIT, M. Didier LE RESTE, Mme Véronique LEVIEUX, M. Roger MADEC, Mme Nathalie MAQUOI, M. Jean-François MARTINS, Mme Caroline MECARY, Mme Sandrine MÉES, Mme Fadila MÉHAL, M. Jean-Baptiste MENGUY, M. Etienne MERCIER, M. Jean-Louis MISSIKA, Mme Valérie MONTANDON, Mme Joëlle MOREL, Mme Valérie NAHMIAS, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Nicolas NORDMAN, Mme Annick OLIVIER, Mme Déborah PAWLIK, M. Frédéric PÉCHENARD, M. Mao PENINOÛ, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Carine PETIT, Mme Olivia POLSKI, M. Yves POZZO di BORGIO, Mme Danièle PREMEL, Mme Raphaëlle PRIMET, M. Hermano SANCHES RUIVO, Mme Danielle SIMONNET, Mme Aurélie SOLANS, Mme Anne SOUYRIS, Mme Dominique STOPPA-LYONNET, Mme Anne TACHÈNE, Mme Karen TAIEB, M. Buon Huong TAN, M. Dominique TIBERI, M. Sergio TINTI, M. Daniel VAILLANT, M. François VAUGLIN, Mme Pauline VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Alexandre VESPERINI, Mme Catherine VIEU-CHARIER, M. Yann WEHRLING, Mme Mercedes ZUNIGA.

Excusé :

M. Bernard GAUDILLÈRE.

Excusés au sens du Règlement intérieur :

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, M. François DAGNAUD, Mme Nawel OUMER, M. Christian SAINT-ETIENNE, M. Patrick TRÉMÈGE.

Absents :

Mme Michèle ASSOULINE, Mme Marie ATALLAH, M. Grégoire CHERTOK, M. Jérôme COUMET, Mme Rachida DATI, M. François HAAB, M. Pierre LELLOUCHE, Mme Anne-Constance ONGHENA, Mme Marielle de SARNEZ.